

**Troubles du spectre de l'autisme (TSA) – diagnostic, conseil et coordination : où en est notre canton ?**

Jelica Aubry-Janketic (PS)

« La situation des enfants, des adolescents et des adultes atteints de troubles du spectre de l'autisme (TSA) doit être améliorée ». Voilà la première phrase d'un rapport<sup>1</sup> publié en 2018 par le Conseil fédéral, faisant suite à l'acceptation du postulat 12.3672 de Claude Hêche « Autisme et trouble envahissant du développement ».

Dans ce rapport fourni et bien documenté, il est émis plusieurs recommandations destinées aux cantons et autres acteurs. En outre, le Conseil fédéral fixe trois axes d'intervention prioritaires, à savoir :

- Le dépistage précoce et la pose de diagnostic
- Le conseil et la coordination
- L'intervention précoce

Ces trois axes d'interventions prioritaires s'accompagnent de huit recommandations principales détaillées dans l'annexe 1 du rapport de recherches. Il s'agit par exemple de créer des centres de compétences en matière d'autisme, de garantir l'accès à un diagnostic précoce, d'encourager la formation d'experts en TSA, d'améliorer le soutien aux familles et de garantir l'accès à des programmes d'intervention précoce.

Comme la plupart de ces mesures ne relèvent pas des compétences de la Confédération, les priorités et recommandations formulées ci-dessus s'adressent essentiellement aux cantons qui sont invités à mettre en œuvre tout ce qui tend à améliorer le soutien apporté aux enfants, aux adolescents et aux adultes présentant des troubles du spectre de l'autisme (TSA), troubles envahissants du développement, qui se manifestent souvent dès la petite enfance et qui persistent toute la vie.

A partir de là, et dans le but de mieux connaître l'offre actuelle du Canton, ainsi que les développements et améliorations de la prise en charge à venir, nous remercions le Gouvernement de répondre aux questions suivantes :

1. **Quelle est la proportion de population atteinte de TSA dans le canton du Jura ?**
2. **En quoi consiste le dépistage/pose de diagnostic des TSA dans le canton du Jura et quelles sont les mesures d'intervention et/ou sensibilisation ?**
3. **Le canton du Jura dispose-t-il de structures encadrées par du personnel formé à poser le diagnostic ? Si oui, sont-elles suffisantes en quantité et en qualité ? Si non, existe-t-il une collaboration avec d'autres cantons ?**
4. **Existe-t-il suffisamment de professionnels formés à ce type de diagnostic dans notre canton ? Si non, quelles seraient les mesures appropriées pour palier à ce manque ?**
5. **Existe-t-il une liste d'attente pour le dépistage et le diagnostic précoces et quelle est la durée d'attente le cas échéant ?**
6. **Dans quelle mesure le Canton s'appuie-t-il sur des institutions et/ou des associations pour le conseil et le soutien aux familles concernées par les TSA, sachant que la problématique s'étend dans différents domaines (santé, scolaire/professionnel, social et personnel) ?**

## 7. In fine, que prévoit le Canton pour améliorer la qualité de la prise en charge et la capacité à diagnostiquer les TSA ?

Nous remercions par avance le Gouvernement pour ses réponses.

<sup>1</sup> <https://www.newsd.admin.ch/newsd/message/attachments/54034.pdf>

Jelica Aubry-Janketic (PS)

### Co-signataires

- Jude Schindelholz (PS)
- Lisa Raval (PS)
- Patrick Cerf (PS)
- Joël Burkhalter (PS)
- Gaëlle Frossard (PS)
- Raphaël Ciocchi (PS)
- Nicolas Maître (PS)
- Katia Lehmann (PS)
- Nicolas Girard (PS)
- Pierre-André Comte (PS)
- Sarah Gerster (PS)
- Florence Chaignat (PS)
- Fabrice Macquat (PS)
- Hildegarde Lièvre Corbat (PS)
- Valérie Bourquin (PS)
- Françoise Schaffter Houlmann (PS)

Intervention déposée officiellement le 06 novembre 2024